

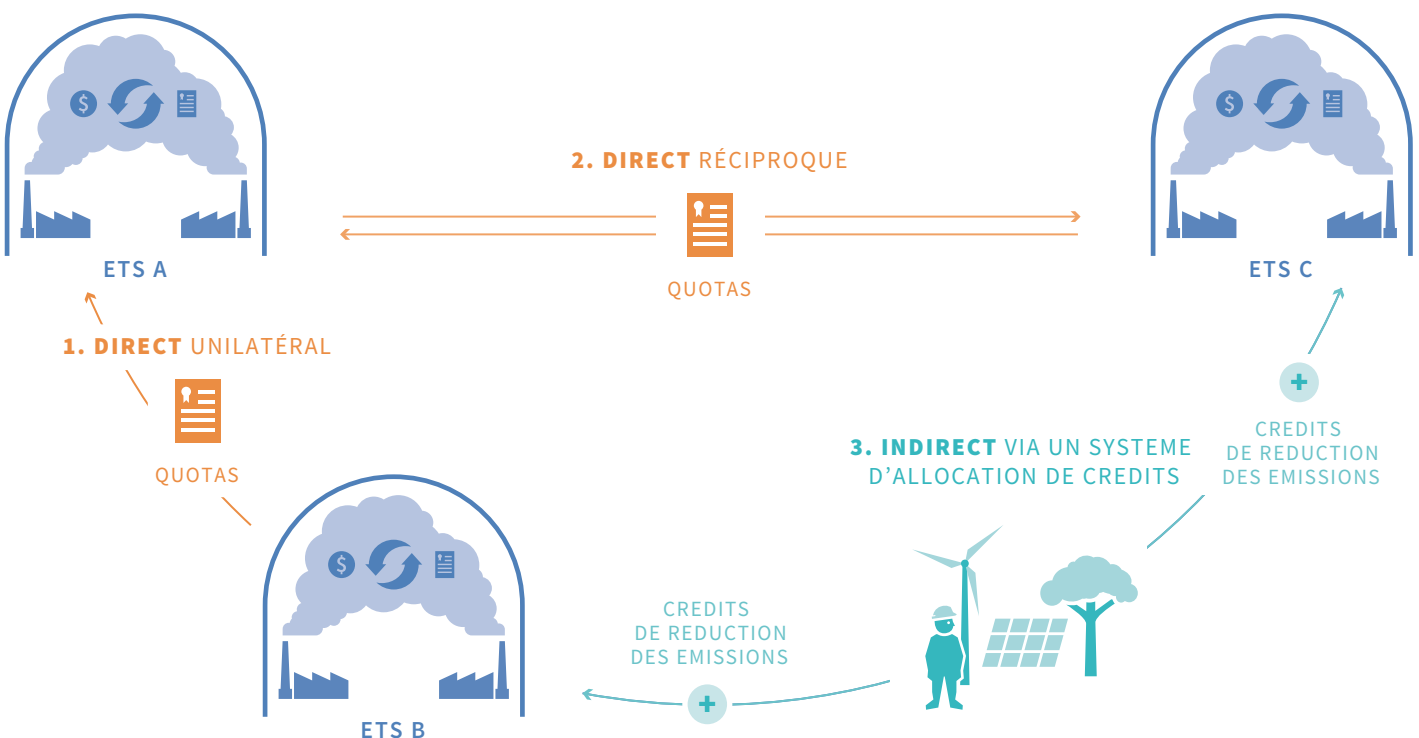
# Vers un marché mondial du carbone : la liaison de systèmes d'échange de quotas d'émission

Un système d'échange de quotas d'émission (« emissions trading scheme » ou « ETS » en anglais) est un mécanisme de marché qui peut être utilisé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il repose sur le principe de « plafond et échange ». Le gouvernement fixe une limite (un plafond) d'émissions totales qui s'applique à un ou plusieurs secteurs de l'économie. Les entreprises œuvrant dans ces secteurs doivent détenir un permis pour chaque tonne d'émissions relâchée dans l'atmosphère. Ces entreprises peuvent recevoir ou acheter des permis et elles peuvent en échanger avec d'autres entreprises. Il s'agit là de la partie « échange » de l'approche « plafond et échange ».



Un avantage majeur des systèmes d'échange de quotas d'émission (ETS) est qu'ils peuvent être liés, créant des marchés du carbone plus vastes et plus liquides. Le lien permet aux entreprises réglementées dans un ETS d'utiliser les quotas d'un autre système pour être en conformité. Une fois qu'ils sont liés, les prix dans ces différents systèmes vont converger jusqu'à atteindre un prix de quota commun.

Le lien peut prendre différentes formes. Un lien unilatéral permet aux entreprises du système A d'acheter des quotas générés dans le système B. Avec un lien réciproque, les quotas peuvent circuler dans les deux sens sur le marché commun. Les liens peuvent aussi avoir lieu indirectement via d'autres mécanismes de marché, notamment lorsque les deux ETS sont liés au même système de crédits carbone comme le mécanisme de développement propre (MDP).



## POURQUOI LIER ?

Un des objectifs principaux d'ICAP est d'aider les juridictions à lier leur systèmes, dans le but de créer un marché mondial du carbone fonctionnel sur le long terme.

Lier des systèmes a de nombreux avantages :

- 1 Le lien permet l'accès à davantage d'options de réduction des émissions, potentiellement moins chères, ce qui réduit les coûts d'atténuation en général et peut permettre aux gouvernements d'adopter des objectifs climatiques plus ambitieux.
- 2 Le lien réduit les problèmes de compétitivité. Il garantit des conditions équitables au sein des marchés liés, où le prix du carbone est harmonisé.
- 3 Le lien augmente le nombre de participants sur le marché. Lorsque plus d'acteurs achètent et vendent des quotas, les échanges deviennent plus efficaces. Un marché du carbone plus vaste amortit mieux les chocs tels que des changements soudains dans les prix des matières premières ou des taux de change.
- 4 Le lien peut permettre d'affirmer le leadership dans la lutte contre le changement climatique et encourage la coopération internationale.

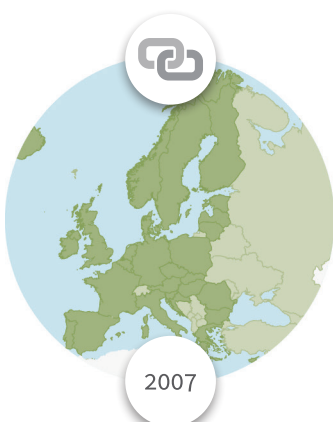
Le lien n'est toutefois pas dépourvu de difficultés. Les gouvernements doivent parfois ajuster la structure de leur ETS afin de le lier et doivent être prêts à abandonner une part de leur souveraineté dans la gestion du marché commun. Une autre préoccupation existe concernant l'achat de quotas dans l'autre système : les entreprises peuvent alors financer des activités d'atténuation à l'étranger plutôt que dans leur propre pays.



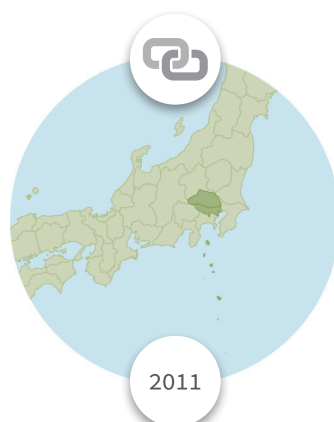
## LES MARCHÉS LIÉS DANS LE MONDE

En 2014, la Californie et le Québec ont lié leurs ETS. L'Ontario a également l'intention de s'y associer une fois que son système sera opérationnel. Au Japon, Tokyo et la province de Saitama gèrent un marché du carbone conjoint depuis 2011. Le marché européen du carbone s'élargit également : la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein ont rejoint l'ETS de l'Union européenne en 2007, et les négociations entre la Suisse et l'UE pour lier leurs ETS ont abouti en janvier 2016.

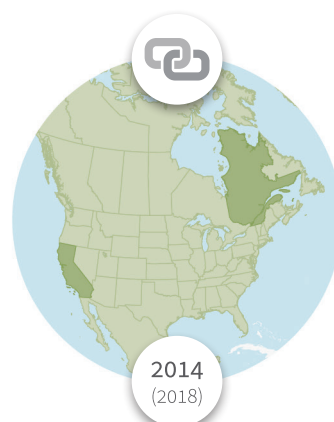
NORVÈGE, ISLANDE,  
LIECHTENSTEIN & UE



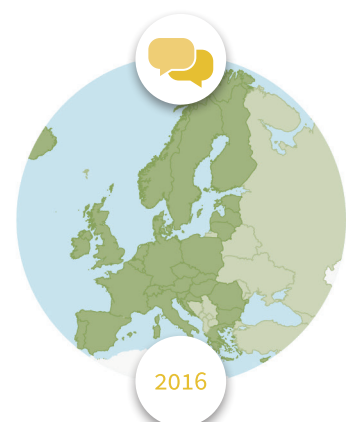
TOKYO & SAITAMA



QUÉBEC & CALIFORNIE  
(& ONTARIO)



SUISSE & UE



**AU SUJET DE L'INTERNATIONAL CARBON ACTION PARTNERSHIP (ICAP) :** ICAP est un forum international qui s'adresse aux gouvernements nationaux et infranationaux ayant pour but l'échange de bonnes pratiques liées au développement et à la mise en œuvre de ETS. Ses activités peuvent être catégorisées selon trois piliers : le dialogue technique, le partage de connaissances et le renforcement des capacités. Pour de plus amples renseignements, visitez le [site web d'ICAP](#), visionnez la [carte ICAP](#) ou suivez-nous sur [Twitter @icapsecretariat](#).